

Balade urbaine
de proximité

LE PRIEURÉ

Jeudi 5 octobre 2017

17 °C



1.5 kms

Organisateur :

Mairie de Proximité Centre

Tél : 05 46 51 53 03

Mél : kevin.gaillard@ville-larochelle.fr



Parcours



Participants :

Claude Poussard, André Lesnard, Francis Jouanel, Alain Touchart, Marie-Bernadette Gauthier, Thomas Reynaud, Josette Rugel, Claudy Delaplace, Chantal Frédéric

Patricia Friou, Pierre Malbosc, Patrice Bégaud, Nicolas Cant, Philippe Riboulleau, Jean-Baptiste Brunet, Pascal Laffargue, Sylvie Le Govic, Kevin Gaillard

Points relevés

Localisation	Demandes	Précisions	Préconisations in situ Préconisations après analyse
<i>Rue du Commandant l'Herminier</i>	Propreté urbaine	Pommes au sol.	La propreté urbaine passe régulièrement mais il est évident que l'automne est propice aux chutes de fruits.
<i>Rue du Commandant l'Herminier</i>	Police municipale	Voitures mal garées dans la rue.	La Police municipale procède à des verbalisations quand une infraction est constatée. Pour information, la Police municipale compte depuis le 1 ^{er} septembre 36 agents, dont 24 de jour, à effectif complet
<i>Rue du Commandant l'Herminier</i>	Espaces verts	Problème de propreté et de dépassement des haies sur l'espace public	Un second courrier va être adressé au propriétaire. Les espaces verts ont adressé un second courrier de rappel qui a porté ses fruits : les haies ont été taillées. Concernant la propreté, il s'agit d'une propriété privée et la Ville ne peut intervenir en l'absence d'atteinte à la salubrité publique.
<i>Chemin du Prieuré</i>	Voirie	Il n'y a plus de priorité à droite : pour quelle raison.	Dans le cadre de la Ville apaisée, l'ensemble des céder le passage seront supprimés, sauf pour les voies empruntées par les bus.
<i>Avenue du 11 novembre 1918</i>	Voirie	Demande de passage piéton	Cette demande peut être étudiée car elle présente un intérêt compte tenu de la présence de l'arrêt de bus. Mettre un passage piéton nécessite néanmoins quelques aménagements non négligeables et un travail avec le service Eclairage public. Une rencontre sera organisée.
<i>Rue Roland Garros</i>	Nature et paysages	Demande d'entretien des massifs	Ces massifs sont entretenus régulièrement par la Ville avec une spécificité d'intervention du fait que ces espaces sont classés trame verte et bleue. Dès lors, l'entretien est conçu avec une exigence de préservation de la biodiversité et de conservation de la flore.
<i>Rue Roland Garros</i>	Police Municipale	Non-respect régulier des règles de stationnement	Compte tenu des spécificités de cette rue et de l'historique, il a été décidé de ne pas verbaliser pour une question d'égalité entre le haut et le bas de la rue qui n'ont pas les mêmes possibilités de stationnement. Pour information, la Police municipale compte depuis le 1 ^{er} septembre 36 agents, dont 24 de jour, à effectif complet.

<i>Rue Roland Garros</i>	Propreté urbaine	Déplacer le panneau « décharge interdite »	Sur le principe, pas d'opposition. Le panneau a été retiré depuis.
<i>Rue Roland Garros</i>	Espaces verts	Haies mal taillées qui débordent sur l'espace public	La Ville va identifier le propriétaire pour lui envoyer un courrier. L'OPH est propriétaire : un courrier va donc lui être adressé pour qu'il contacte son locataire.
<i>Rue Roland Garros</i>	Police Municipale	Deux chiens sont régulièrement lâchés sans protection dans le Jardin des Sources.	Un rappel des règles va être fait aux propriétaires afin de garantir la sécurité des utilisateurs du Parc. Cela a été fait depuis. Pour information, la Police municipale compte depuis le 1 ^{er} septembre 36 agents, dont 24 de jour, à effectif complet.
<i>Rue des Gonthières</i>	Voirie	Vitesse excessive	La Ville va étudier la possibilité de mettre en place un système de comptage pour se rendre compte des vitesses réelles. Cela sera fait 1 ^{er} trimestre 2018.
<i>Rue Roland Garros</i>	Voirie	Un dispositif de protection du mur présente un danger.	La Ville va prendre l'attache de l'OPH, propriétaire, pour lui demander de retirer le dispositif. En parallèle, la Voirie va réaliser une bordure suffisamment haute pour guider les roues des véhicules. Une modification des circulations devra aussi être étudiée.
<i>Rue Deperdussin</i>	Voirie	Demande de panneau réservé riverains	La Ville va étudier la question en faisant une réunion sur place pour envisager une modification des circulations.
<i>Rue Louis Blériot</i>	Espaces verts	Demande d'aire de jeux pour enfants	Cet emplacement n'est actuellement pas prioritaire compte tenu du coût. Néanmoins, il faut regarder si la libération des jeux de l'école Balande à Mireuil pourrait permettre d'en déployer une partie.
<i>Rue Îlot du Château</i>	Police Municipale	Véhicule de M. Marius qui doit être retiré	La demande a été faite et 32 verbalisations ont été adressées à M. Marius. La situation est gérée par l'OPH qui a mené des actions judiciaires. Pour information, la Police municipale compte depuis le 1 ^{er} septembre 36 agents, dont 24 de jour, à effectif complet.
<i>Avenue du Lieutenant-Colonel Ménard</i>	Nature et paysages	Arbre en mauvais état	L'arbre ne peut être sauvé et va donc être coupé. Cela est programmé.

Problématique des déjections canines

Cette demande est récurrente. En effet, les incivilités en la matière sont nombreuses malgré les investissements de la Ville en la matière. Il existe plus de 120 points de distribution à l'heure actuelle sur le territoire de la commune et une cartographie a été mise en place sur le site de la Ville.

Cette application est interactive permet aussi de se géolocaliser en direct et de savoir en temps réel la distance des sacs à déjections canines les plus proches.

Il faut noter que plus d'un million de sacs sont actuellement distribués avec une efficacité à relativiser. Des réflexions sont en cours pour déterminer la meilleure politique en la matière.

Mairie de Proximité Secteur Centre

Ces balades urbaines ont été organisées par la nouvelle mairie de proximité du secteur Centre (33 000 habitants et neuf quartiers). La Municipalité a souhaité mettre en place ce nouveau service de proximité dont les principales missions sont de développer et d'animer des projets sur le territoire mais aussi de prendre en compte les demandes quotidiennes des habitants pour une plus grande réactivité.

Pour information, nos locaux sont situés 18 place Saint Michel et vous pouvez nous contacter au 05 46 51 53 03.